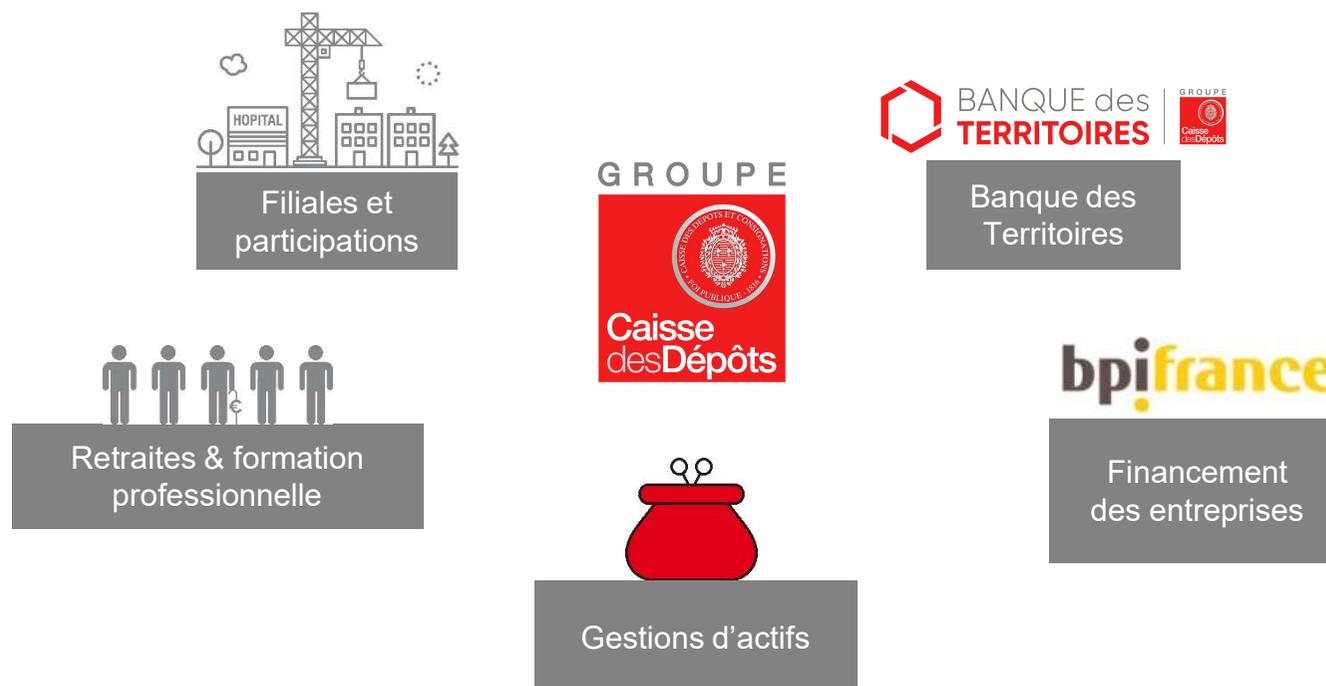


# La Banque des Territoires : un des 5 métiers du Groupe



# La Banque des territoires en quelques mots

- Une direction de la Caisse des Dépôts, financeur public de long terme, au bénéfice des projets dans les territoires
- Trois modes d'intervention
  - ✓ **Ingénierie** : Offre de conseil/ingénierie aux territoires
  - ✓ **Fonds propres** : Investisseur dans les entreprises, publiques ou privées, qui déploient notamment des infrastructures ou des services répondant aux politiques publiques
  - ✓ **Prêts** : Prêteur aux collectivités, aux entreprises publiques locales et au logement social
- **Objectif : promouvoir et construire des territoires plus durable , plus connecté plus inclusif et plus attractifs**

=> Nombreux domaines d'investissement : le numérique, l'immobilier, l'économie sociale et solidaire **et la transition écologique dont la mobilité durable...**

# 4 axes d'intervention pour la Banque des Territoires dans la Mobilité



**1** Réinventer le financement des infrastructures de transport structurantes (construction et entretien)



**2** Permettre l'évolution vers des mobilités du quotidien + intelligentes et + durables



**3** Accélérer la décarbonation / dépollution des transports : investir dans les flottes de matériel roulant/flottant propre et les infrastructures de recharge / avitaillement associées



**4** Cohésion territoriale : porter une attention particulière au déploiement de solutions de mobilité innovantes dans tous les territoires



# Le soutien à la filière hydrogène

- Pourquoi la Banque des Territoires soutient l'hydrogène ?
  - ✓ *La mobilité propre et les ENR une priorité pour la Banque des territoires (territoires plus durables)*
  - ✓ *Filière pas encore mûre économiquement → nécessite des efforts particuliers pour déployer les premiers projets*
  - ✓ *Des coûts encore élevés → besoin d'enclencher un cycle vertueux de massification et de réduction des coûts des technologies*

# Financement en fonds propres

## Sur la mobilité hydrogène

- Financement de stations hydrogène (avec ou sans production *in situ*)
  - ✓ Investissement minoritaire (entre 20% et 40%) direct en fonds propres et quasi-fonds propres dans des stations d'initiative privée (SAS) ou d'initiative publique (SEM ou SEMOP, tiers investisseur). Montants : 1 à 10 M€ (q/p BDT)
  - ✓ Prêt mezzanine à des sociétés de projet, sans prise de participation
  - ✓ Accès aux subventions européennes CEF Transport Blending Facility
- Financement de véhicules à hydrogène
  - ✓ Leasing de véhicules, via des filiales de la CDC : NéoT Green Mobility → bus, utilitaires lourds, bateaux ; Lease Green → voitures, VUL
  - ✓ À construire : société de location longue durée pour les entreprises et les artisans (plateforme de financement)
- Points d'attention
  - ✓ Taille minimum de station : 200 kgH<sub>2</sub>/j (idéalement au dessus de 400kg/j si électrolyseur addossé)
  - ✓ Clientèle identifiée : engagement ferme sur > 50 % de la distribution d'H<sub>2</sub>
  - ✓ Technologies matures avec garanties constructeur/exploitant (et pas seulement garantie fournisseur)
  - ✓ Leasing / LLD : vigilance sur la valeur résiduelle des véhicules



# Financement en fonds propres

## Sur la production d'hydrogène vert

- Modalités d'intervention

- ✓ Cofinancement d'études préalables à l'investissement
- ✓ Investissement minoritaire (entre 20% et 40%) direct en fonds propres et quasi-fonds propres dans la SPV porteuse d'infrastructures de production d'hydrogène. Montants : 1 à 4 M€ (q/p BDT) pour les projets territoriaux (tickets plus significatifs pour les giga factories).

- Axes d'intervention

- 1) démonstrateurs de production d'hydrogène vert en local, de taille petite/modulaire
- 2) accompagnement des projets industriels permettant de valoriser l'hydrogène fatal
- 3) accompagnement des projets ciblés de décarbonation d'industriels pour une consommation locale d'H2 vert

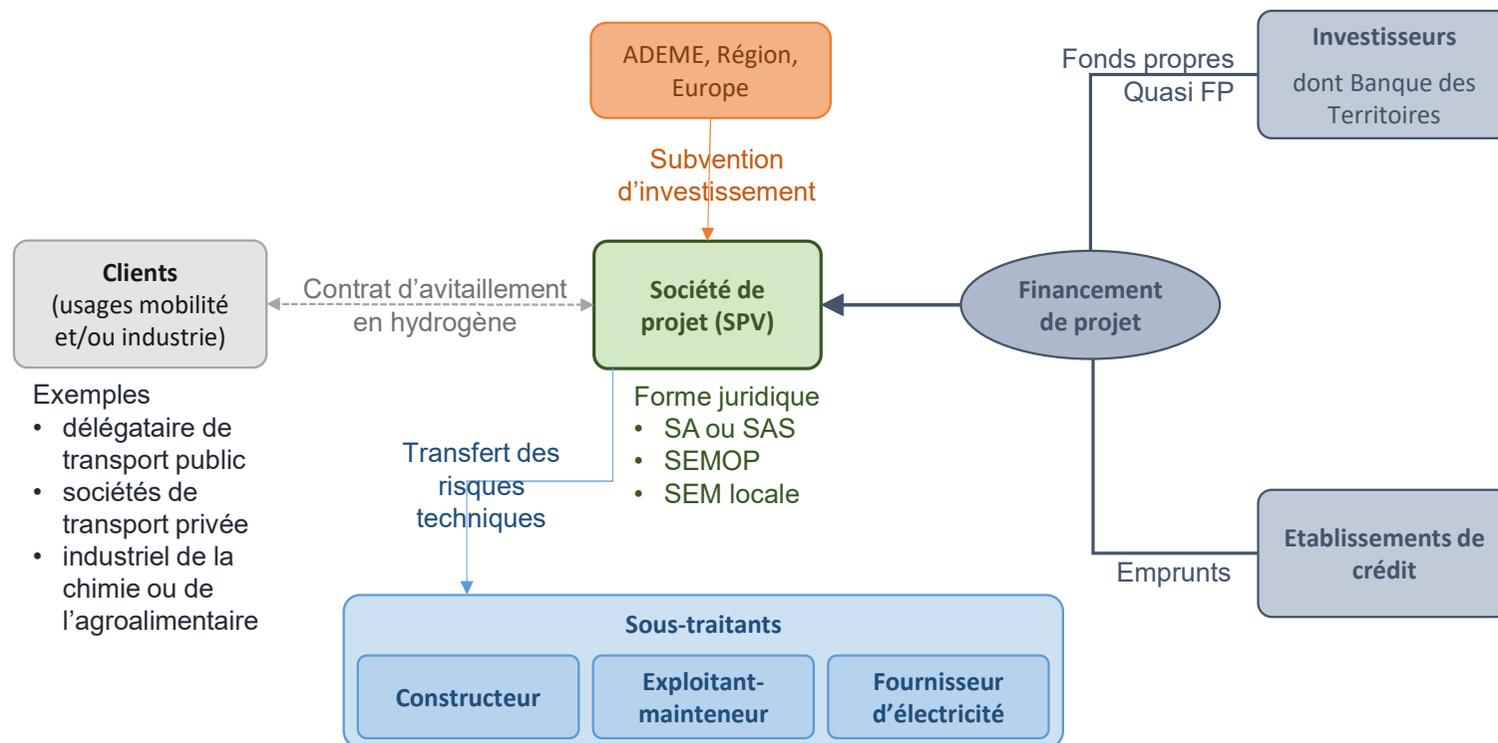
- Points d'attention

- ✓ Projet inséré dans une stratégie territoriale de production d'hydrogène vert
- ✓ Clientèle identifiée : engagement ferme sur > 50 % de la production d'H2
- ✓ Electricité d'origine renouvelable sur la durée du projet à prix compétitif
- ✓ Coût de revient de l'hydrogène produit (LCOH cible avant subventions < 10 €/kg)
- ✓ Technologie mature en lien avec les priorités du plan hydrogène du Gouvernement (électrolyse)
- ✓ Fournisseur-exploitant qualifié et garantie de rendement de l'électrolyseur ou de volume de production d'hydrogène



# Financement en fonds propres

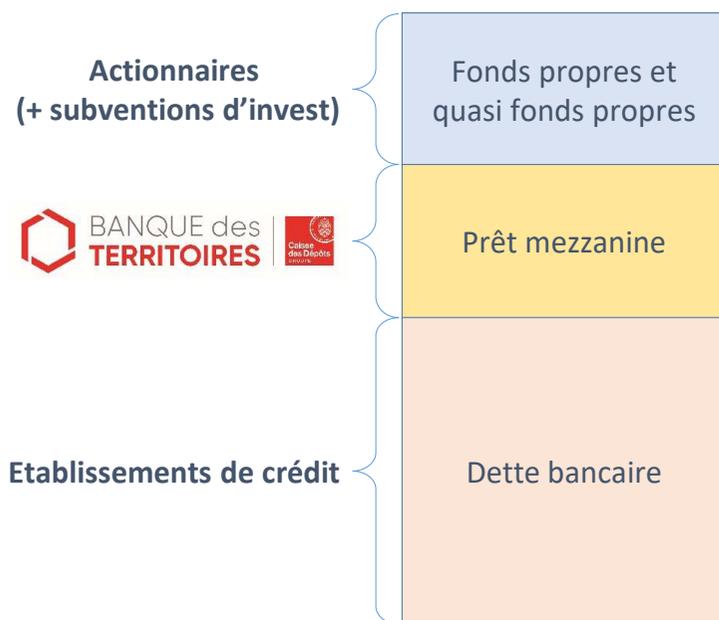
## Participation à une société de projet



# Financement en Quasi-fonds propres

Prêts mezzanine à intérêts participatifs

## Plan de financement



*Prêt de haut de bilan, entre les fonds propres et la dette bancaire, à rémunération indexée sur la performance*

*Montant :*

De 200 k€ à 5 M€

Maximum 49% du besoin de financement hors subventions

*Taux d'intérêt :*

Taux de base : 1%, amortissement en P+I constant

Participation aux résultats, équivalant à un complément d'intérêt entre 0% et 6%, dépendant de la performance effective du projet

Projet financé	Critère de performance
Station hydrogène	Quantité d'hydrogène vendue dans l'année, en tonnes

*Autres caractéristiques :*

Période de disponibilité : du début des travaux jusqu'à 6 mois après la MSI

Période de grâce : durée à définir afin d'accompagner la montée en charge

Remboursement : après la dette bancaire, avant les quasi-fonds propres

# Financement en prêts

2 solutions de financement dédiées aux collectivités :

- **L'Oblibus :**
  - Prêt obligataire dédié à l'acquisition des bus électriques (batterie/hydrogène), indexé sur le coût de l'hydrogène (ou de l'électricité) consommé par les bus
  - 100% du besoin de liquidité (véhicules et infrastructures de recharge)
  - Durée de 10 à 20 ans (préfinancement jusqu'à 24 mois)
  - Emprunteurs éligibles : collectivités, syndicats mixtes, régies et SPL, SEM de transport sociétés concessionnaires
  
- **Le Mobi prêt :**
  - Prêt sur fonds d'épargne dédié aux projets de modernisation d'infrastructure de transport (bornes de recharges IRVE et H<sup>2</sup>) et au développement de mobilités innovantes (matériels roulant tels que Train , BOM, tramway...)
  - Durée : 25 à 50 ans selon la durée de vie de l'investissement (durée de mobilisation du prêt : jusqu'à 5 ans)
  - Taux : Livret A +0,75%
  - Quotité : de 50% (> à 2M€) à 100% (< à 1M€) du besoin d'emprunt (selon les montants)
  - Emprunteurs éligibles : les collectivités ayant la compétence transport , des établissements publics (SGP, universités...), des acteurs privés dans le cadre de DSP

# Le rôle particulier d'implementing partner de la Banque des territoires

## Subventions européennes CEF : programme Alternative Fuel Infrastructure Facility

- La blending facility

Mélange des subventions classiques avec d'autres instruments financiers (fonds propres, prêt, dette, garantie, ou autre) obtenus auprès d'un partenaire de mise en œuvre (exemples : Caisse des dépôts ou BEI).  
Le partenaire de mise en œuvre est contractuellement lié à la Commission européenne pour contribuer au déploiement de ce dispositif.  
La Commission européenne étudie les dossiers instruits et proposés (financés) par l'IP et est seule décisionnaire de l'allocation de subventions.

**Dispositif  
renouvelé  
récemment  
par la  
Commission  
européenne**  
(cadre financier  
pluriannuel 2021-2027)

### Objets éligibles (AAP 2021-2027):



- infrastructures de recharge pour véhicules propres, situées sur les corridors transeuropéens contribuant au verdissement et à la digitalisation de la mobilité
- Les priorités : bornes de recharges publiques, les stations de recharges pour les transports publics, les bateaux fluviaux et maritimes; les équipement et véhicules portuaires (électrique et hydrogène)



Montant de subvention (AAP 2021) : 30% des surcoûts du projet (couts éligibles), avec un minimum de 1 M€, sous condition d'avoir aussi un financement minimal (equity ou prêt ou les deux) par l'IP (CDC) (possibilité d'agrèger plusieurs projets).

## Calendrier de L'AFIF

Timetable and deadlines (indicative)					
	1st cut-off date	2nd cut-off date	3rd cut-off date	4th cut-off date	5th cut-off date
<b><u>Deadline for submission</u></b>	<b>19 January 2022</b>  17:00 CET (Brussels)	<b>7 June 2022</b>  17:00 CET (Brussels)	<b>10 November 2022</b>  17:00 CET (Brussels)	<b>13 April 2023</b>  17:00 CET (Brussels)	<b>19 September 2023</b>  17:00 CET (Brussels)
<b>Evaluation</b>	February-March 2022	July-August 2022	December 2022 – January 2023	May – June 2023	October – November 2023
<b>Information on evaluation results</b>	May 2022	October 2022	March 2023	July 2023	January 2024
<b>GA signature</b>	September – October 2022	February - March 2023	July – August 2023	December 2023 – January 2024	May - June 2024

## Quelques projets

- Le déploiement de stations d'avitaillement en hydrogène, couplées à des flottes captives au démarrage, se prête à un schéma d'investisseur dans des sociétés de projet, à constituer avec les industriels de l'hydrogène ou avec les collectivités concernées.
- Sur cette base, la Banque des Territoires a déjà engagé 10 projets (2 en activité, 8 en voie de contractualisation). Notamment :
  - ✓ *la première flotte de véhicules hydrogène en France, avec STEP / Hype,*
  - ✓ *La première initiative de réseau de stations d'avitaillement hydrogène, avec Himpulsion, en Auvergne-Rhône-Alpes (projet Zero Emission Valley).*
- Plusieurs projets H2 soutenus ont été sélectionnés par la Commission européenne pour bénéficier d'une subvention européenne de 20%, dans le cadre du mécanisme CEF Transport Blending Facility :
  - ✓ *4 stations hydrogène Hynamics en Bourgogne-Franche-Comté, PACA et Pays de la Loire. La Commission a attribué 8,9 M€ de subventions pour ces stations ;*

<https://www.ecologie.gouv.fr/commission-europeenne-sengage-aux-cotes-caisse-des-depots-transports-propres-et-rail-en-france>

# Ingénierie

- Ingénierie interne CDC (compétences des services régionaux et nationaux de la CDC) : aide à la définition et structuration du projet ( montage juridique et financier, recherche de financements...), accompagnement de démonstrateurs , projets territoriaux (infrastructures de transports..)
- Co-financement d'études **pré- opérationnelles** (études de faisabilités technique, juridiques...)

Exemples :

- Cofinancement d'étude de faisabilité pour un pousseur hydrogène avec CEMEX et EDF, soutien de la BDT à la recherche de financement européen (innovation fund, Life...)
- Etudes **AviCAFE Seine ( Avitaillement en Carburants à Faibles Emissions en vallée de la Seine)** en partenariat avec GRT gaz, Vnf...
- Co-financement d'un Schéma directeur hydrogène sur le territoire de Seine et Marne

# Documentation partageable avec les collectivités

Etudes publiées sur la plateforme numérique Banque des Territoires ou utilisables par les équipes des directions régionales



<https://www.banquedesterritoires.fr>

Contacts:

Ivan Chetaille: [ivan.chetaille@caissedesdepots.fr](mailto:ivan.chetaille@caissedesdepots.fr), 01 49 55 68 60/ 0675626031

 | @BanqueDesTerr

